



Rédaction & Édition
Mairie de Pencran
pencran-infos@pencran.fr



Jade AZOU est née à 10h21 le 31 décembre 2014



Léa GUILLOU est née à 4h45 le 2 janvier 2015



Vie municipale ou urbanisme, enfance et jeunesse, retrouvez toutes les informations utiles sur notre site internet www.pencran.fr

PERMANENCES DES ELUS EN MAIRIE

Jean CRENN, Maire, reçoit le lundi de 9h à 16h et sur RDV du mardi au vendredi.

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guyline SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

NUMÉROS UTILES

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

TAP, ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement :

02 77 62 40 09 (SAUR)

Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 08/01/2015.

Nitrates (NO₃) : 22 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur pencran.fr



Dates à retenir :

• **Dim 01/02** : La Bonne Altitude - Repas crêpes, salle polyvalente, à partir de 12h.

• **Ven 08/02** : Ensemble paroissial Pencran / Dirinon - Pot des bénévoles à la Salle Ty Goudor, à Dirinon à 18h

• **Sam 14/02** : Amis de la Colline - repas à la salle polyvalente

Dernier bébé 2014 / Premier bébé 2015 : les petites Pencranaises sont à l'honneur

A la maternité de Landerneau, Jade et Léa ont marqué les festivités en étant respectivement le dernier bébé de l'année 2014 et le premier bébé de l'année 2015.

Cécile GRALL et Thierry AZOU, ainsi que Virginie PICHON et Geoffroy GUILLOU découvrent les joies d'être parents.

Nous leur souhaitons, à toutes les deux, la bienvenue à Pencran !

ETAT CIVIL

Naissances : Jade AZOU, 3 La Garenne, née le 31 décembre 2014

Léa GUILLOU, 10 Bot Caërel, née le 2 janvier 2015

Camille, Léa, Anne TERROM, 7 rue des Farfadets, née le 3 janvier 2015

URBANISME

Permis de construire accordés :

V. MESSENGER, 3 rue Per Jakes Hélias, maison individuelle

J. SENE et E. BRUNEEL, 1 imp. Victor Ségalen, maison individuelle

Permis de démolir

Commune de Pencran, Place des 9 Chênes, démolition d'une partie de bâtiment

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

C. HOURQ, 1 rue Anatole Le Braz, édification de clôtures

S. QUERE, 4 rue des Korrigans, édification de clôtures

V. BARON, 5 rue de l'Elorn, bardage du pignon et des carrés de cheminée, pose de chapeaux sur les conduits de cheminée

L. POSTIC, 5 Kermaria, remplacement des fenêtres et pose d'un dispositif à claire-voie sur le muret existant

M. PLOUGUERNE, 11 bis route de la Fontaine, bardage du pignon d'un hangar

J. LEON, 11 rue Per Jakes Hélias, édification d'une clôture

Avis d'enquête publique - Danisco

Une enquête publique sur la demande d'extension du plan d'épandage de déchets d'algues et de boues d'épuration affectant 27 communes du Finistère, présentée par la Société DANISCO Landerneau, sera ouverte du 2 février au 4 mars 2015 à la mairie de La Forest-Landerneau (siège de l'enquête).

Durant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie de Pencran, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **février 1999** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois.

Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

- **Sam 21/02** : Pencran Animation Festivités - répétition du Bagad Bro Landerne (18h) et Fest-Noz (20h), salle polyvalente
- **Sam 28/02** : APE - soirée montagnarde, salle polyvalente, à partir de 19h
- **Ven 06/03 et sam 07/03** : USP - Opération ferraille, parking de Keranna



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de lotissement « Le Domaine de Kéroullé » à Pencran,
soumis à permis d'aménager et étude d'impact, du 2 février au 5 mars 2015

Article 1 : Objets de l'enquête, caractéristiques principales du projet, dates et durée de l'enquête

Il sera procédé à une enquête publique sur le projet d'aménagement du lotissement « Le Domaine de Kéroullé » à Pencran, soumis à permis d'aménager et à étude d'impact, durant 31 jours, **du lundi 2 février 2015 au jeudi 5 mars 2015**.

Le projet est porté par la SNC Foncier Conseil et consiste en la réalisation d'un lotissement de 104 lots et 3 macro-lots (destinés à la construction de 26 logements conventionnés), pour une surface de plancher de 35 222 m² environ. Le terrain, d'une superficie totale de 8,8 ha, est situé au lieu-dit Kéroullé et s'inscrit dans la continuité de l'urbanisation existante. Il sera aménagé en 4 tranches.

Le projet s'intègre dans une volonté de développement durable et de maîtrise de l'emprise foncière consommée et des coûts d'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales. Il prend en compte les orientations d'aménagement retenues pour le secteur de Kéroullé.

Article 2 : Décisions susceptibles d'être adoptées au terme de l'enquête publique et les autorités compétentes pour prendre ces décisions

Au terme de l'enquête publique, la décision suivante sera susceptible d'être adoptée :

une décision d'octroi d'un permis d'aménager, assortie le cas échéant de prescriptions, ou une décision de refus de permis d'aménager, délivrée par arrêté du Maire de Pencran.

En plus de cette décision procédant directement de l'enquête publique, la décision suivante pourra être prise après l'enquête :

une décision de non-opposition à la déclaration préalable, ou une décision d'opposition, au titre de la loi sur l'eau, par arrêté préfectoral.

Article 3 : Désignation du commissaire enquêteur

Sur décision n°E14000288/35 en date du 27/11/2014 de Madame la Présidente du Tribunal administratif de Rennes, Monsieur Jacques LE BOULANGER a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Jean-Paul CAMPION a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

En cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire, celui-ci sera remplacé par le commissaire enquêteur suppléant.

Article 4 : Lieux et jours de consultation du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique et présenter ses observations écrites, propositions et contre-propositions, sur un registre d'enquête publique unique ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur titulaire, en mairie de Pencran (place de la mairie, 29800 PENCAN) durant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h) du lundi 2 février 2015 au jeudi 5 mars 2015 inclus.

Le public pourra présenter ses observations orales auprès du commissaire enquêteur lors des permanences.

Le dossier sera mis en ligne sur le site internet de la commune à l'adresse : <http://www.pencran.fr/>, rubrique Urbanisme.

Le public pourra également adresser ses observations, propositions et contre-propositions par courrier à : Monsieur le commissaire enquêteur, Enquête publique « Projet Domaine de Kéroullé », place de la mairie, 29800 PENCAN, ou les envoyer par courriel à l'adresse : urbanisme@pencran.fr. Ces observations seront annexées au registre d'enquête.

Les observations du public sont consultables et communicables à toute personne qui en fait la demande, à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête.

Article 5 : Permanences de la commission d'enquête

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions lors de 4 permanences à la salle du conseil de la mairie de Pencran, place de la mairie :

- Mardi 3 février 2015 de 9h à 12h
- Mercredi 11 février 2015 de 14h à 17h
- Jeudi 19 février 2015 de 14h à 17h
- Jeudi 5 mars 2015 de 14h à 17h.

Article 6 : Clôture de l'enquête et mise à disposition du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

A l'expiration du délai d'enquête, le registre (ainsi que le cas échéant, les documents annexés dont les courriers imprimés) sera clos et signé par le commissaire enquêteur, conformément à l'article R. 123-18 du code de l'environnement. Dès réception du registre d'enquête et des documents annexés, le commissaire enquêteur rencontre dans la huitaine le responsable du projet et lui communique ses observations écrites et orales, consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet dispose d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire enquêteur établit un rapport qui relate le déroulement de l'enquête et examine les observations recueillies. Il consigne dans un document séparé ses conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables avec réserves, ou défavorables au projet.

Dans un délai de trente jours, le commissaire enquêteur transmet à l'autorité organisatrice de l'enquête le dossier d'enquête accompagné du registre et des pièces annexées, avec le rapport et les conclusions motivées. Dès leur réception, Monsieur le Maire adresse une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur au responsable du projet, ainsi qu'à la préfecture du Finistère.

Le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la préfecture du Finistère, à la mairie de Pencran aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune à l'adresse : <http://www.pencran.fr/>. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au titre 1 de la loi du 17 juillet 1978.

Article 7 : Mise à disposition de l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale

Une étude d'impact a été réalisée et peut être consultée dans le dossier d'enquête à la mairie de Pencran aux jours et heures de consultation du dossier d'enquête publique,

L'autorité environnementale de l'Etat compétente en matière d'environnement a émis un avis tacite favorable sur l'étude d'impact, lequel est joint au dossier d'enquête publique et peut être consulté à la mairie de Pencran, aux jours et heures de consultation du dossier d'enquête publique.

Ces documents peuvent être consultés sur le site internet de la commune : <http://www.pencran.fr/>

Article 8 : Identité de la personne responsable du projet

Des compléments d'information pourront être demandés auprès de la SNC Foncier Conseil, Zac de Kergardec - 30Ter Avenue du Baron Lacrosse - 29850 GOUESNOU, en tant que personne responsable du projet.

Article 9 : Adresse du site internet sur lequel des informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées

Des informations relatives à l'enquête ainsi que l'intégralité du dossier d'enquête et toutes ses annexes pourront être consultées et téléchargées sur <http://www.pencran.fr/>

Article 10 : Publicité de l'enquête

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sera publié 15 jours au moins avant le début de celle-ci, et rappelé dans les 8 premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux d'annonces légales (Ouest France et Le Télégramme). Il sera justifié de l'accomplissement de ces formalités de publicité par un exemplaire des extraits des journaux parus annexé au dossier d'enquête.

Cet avis sera également affiché à la mairie de Pencran et inséré dans le bulletin d'information communal du mois de février 2015, et sur le site internet (<http://www.pencran.fr/>).

L'enquête sera également annoncée par voie d'affiches, 15 jours au moins avant l'ouverture de l'enquête publique, soit avant le 17 janvier 2015 et durant toute la durée de celle-ci, sur le site concerné par le permis d'aménager selon les dispositions de l'article R. 123-11 du code de l'environnement. Un plan indiquant l'emplacement de ces panneaux sera affiché en mairie.

La semaine précédant l'enquête, une information rappelant l'ouverture de l'enquête sera diffusée sur les trois panneaux d'information communaux.

Une copie du présent arrêté sera adressée à Monsieur le Préfet du département du Finistère et à Madame la Présidente du Tribunal administratif de Rennes.

Le Maire, Jean CRENN



Jusqu'au 6 mars prochain, des panneaux d'exposition sont installés dans le hall de la mairie pour informer le public sur le projet de lotissement, notamment sur sa localisation, ses accès et les principes d'aménagements retenus.



LA MAIRIE COMMUNIQUE

Avis d'enquête publique - EARL de Lesmoualc'h

Par arrêté préfectoral du 22/01/2015, l'ouverture d'une consultation du public a été prescrite à la demande de l'EARL de Lesmoualc'h pour l'extension de son élevage porcin implanté au lieu-dit Lesmoualc'h Bian et la mise à jour du plan d'épandage.

Du 16/02 au 15/03, le dossier sera déposé en mairie de Pencran et le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Communiqué du Syndicat de Bassin de l'Elorn

Une nouvelle lettre d'information Natura 2000 Rivière Elorn vient de paraître.

Elle se présente sous la forme de témoignages comme par exemple celui de Francis Grosjean, président du Comité de pilotage, qui donne sa vision de Natura 2000, ou encore celui de Thomas Bodennec du Conseil Général du Finistère sur la gestion d'un site boisé.

Si vous souhaitez consulter cette lettre, vous pourrez la trouver à l'accueil de votre mairie ou la consulter sur le site internet Natura 2000 <http://riviere-elorn.n2000.fr/>. Pour toute question, contactez Annaïg Postec au 02 98 25 93 51 ou par mail : natura2000.syndicatelorn@wanadoo.fr



VIE MUNICIPALE

Vœux du Maire à la doyenne et aux résidents en maison de retraite



Odette CABON

Après la traditionnelle cérémonie des vœux à laquelle tous les Pencranais sont invités, le Maire a rendu visite aux Pencranais résidant en maison de retraite ainsi qu'à la doyenne.

Accompagné de membres du CCAS, Régine PINVIDIC, Annick JAFFRES et Louis TOURBOT, il s'est rendu le 21 janvier à la résidence de Kersaudy à Saint Pol de Léon afin de présenter les vœux de la municipalité à Odette CABON, fidèle lectrice du Pencran Infos.



Cécile ORLACH, doyenne

Le 23 janvier, Jean CRENN, Annick JAFFRES et Jacques GUEVEL ont rendu visite à notre doyenne Cécile ORLACH (96 ans) qui vit entourée de sa famille, chez sa fille et son gendre, M. et Mme GOURIOU.

ENFANCE / JEUNESSE

Jardin d'Enfants

Epiphanie au Jardin d'Enfants

Au Jardin d'Enfants, les rois et les reines étaient à l'honneur pour l'Epiphanie !

Durant la matinée, des galettes exquises à base de pommes, compote et pépites de chocolat ont été confectionnées avec les enfants afin d'être dégustées au goûter.

Zoé, Gaëlle, Célia et Sofiane ont été couronnés reines et roi en découvrant chacun une belle fève dans leur part de galette !

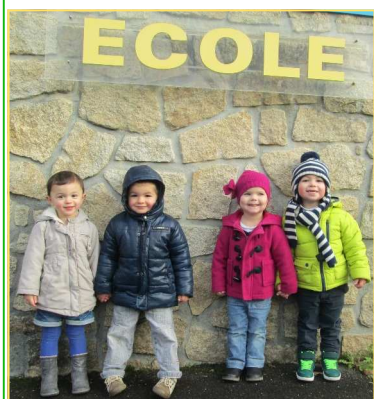


Passerelle Jardin d'Enfants – école

A compter du 12 novembre et durant cinq semaines, Ugo, Gaëlle, Neela, Yann, Eva, Angèle, William, Alicia et Loën ont participé à la Passerelle mise en place entre le Jardin d'Enfants et l'école maternelle de Pencran.

Ils ont ainsi fait la connaissance de Marie, leur future institutrice, de Sylvie, l'ATSEM, et de leurs futurs camarades. Ils ont aussi découvert de nouveaux lieux : leur classe de petite section, la cour de récréation, etc.

Ce partenariat entre le Jardin d'Enfants et l'école permet une adaptation en douceur à la scolarité. C'est en confiance et sereinement qu'ils ont pris le chemin de l'école à la rentrée de janvier.



ENFANCE / JEUNESSE

Temps d'Activités Péri-scolaires

Focus sur les ateliers corporels avec Véronique

Depuis le mois de septembre, 31 enfants de maternelle et 35 enfants d'élémentaire ont pu découvrir l'**acroSPORT** avec Véronique Jourdan.

Chaque lundi, les enfants ont testé les roulades avant, arrière. Ils se sont essayés au cerceau seul ou avec d'autres. Lors de ces jeux, leur motricité fine a été mise à l'épreuve car viser, lancer et rattraper un cerceau n'est pas toujours aisé.

Le mardi, en plus du cerceau et de la gymnastique, les plus grands ont pu découvrir les acroportés et le trampoline pour leur plus grand amusement.

Véronique est professeur diplômé de GRS.



Accueil de Loisirs

Vacances de Noël à l'ALSH

L'Accueil de loisirs a accueilli une trentaine d'enfants durant les trois premiers jours des vacances de Noël.

Sur le thème des vacances à la montagne, les enfants ont construit des luges que nous avons testées avec beaucoup de plaisir.

Le mardi matin, Serge et Monique nous ont entraînés dans un conte merveilleux et musical à la recherche des lutins de Noël.

Et c'est autour d'un goûter convivial avec le Jardin d'Enfants que nous nous sommes dit « à l'année prochaine ! ».



Réalisation des enfants de l'ALSH

VIE ASSOCIATIVE

USP

Collecte de ferraille

Chaque année, le club de foot organise une collecte de ferraille le premier week-end de mars. Cette période coïncide avec une des bonnes résolutions de la nouvelle année : le grand nettoyage de printemps.

Une quinzaine de bénévoles se réunira donc à cette occasion les vendredi 6 et samedi 7 mars. Des bennes de récupération seront mises à disposition sur le parking de Keranna et chacun est invité à venir y déposer tous objets métalliques et autres batteries. Seuls les réfrigérateurs, congélateurs et postes de télévision ne pourront être récupérés.

Sur demande, nous nous déplacerons chez vous pour procéder à l'enlèvement, même pour les objets très encombrants ou particulièrement lourds. Pour convenir d'un rendez-vous, vous pouvez dès à présent contacter Stéphane LORIENT au 06 13 12 58 56. Vous pourrez bien sûr également nous appeler à la dernière minute.



Chaque année, près de 20 tonnes de ferraille sont ainsi collectées. On compte sur vous pour battre des records en 2015. Résultat de l'opération dans le Pencran Infos du mois prochain.

La recette permettra de renouveler les matériels et équipement de l'association USP. Merci par avance de votre participation.



COLLECTE DE FERRAILLE

Vendredi 6 et samedi 7 mars

Coupe de Bretagne - match le 8 février



L'équipe fanion de l'USP fait un parcours remarquable en Coupe de Bretagne.

Après avoir battu Grâce, pensionnaire de DSR, au tour précédent, elle se retrouve en 16^e de finale, match qui se tiendra le 8 février. A ce stade de la compétition, il y a fort à parier que les bleus et blancs auront la chance de recevoir une grosse cylindrée au stade de Keranna.

Des animations seront organisées autour de cet événement durant tout l'après-midi : entrée des joueurs accompagnés de nos jeunes pousses, sons, jeux d'adresses à la mi-temps, etc.

L'ensemble des bénévoles de l'USP vous invite cordialement à venir assister à cette rencontre.

Entrée 3 €. Gratuit pour les femmes et enfants.

VIE ASSOCIATIVE

Pencran Animation Festivités



SAMEDI 21 FEVRIER

à 18 h, salle polyvalente de Pencran
**REPETITION PUBLIQUE DU BAGAD
BRO LANDERNE**

A 20 h : **FEST-NOZ** animé par les musiciens du Bagad.

Entrée gratuite, restauration sur place.



**VEZ NOMBREUX LES
ECOUTER ET LES ENCOURAGER
AVANT LEUR
DEPART POUR NEW-YORK**

Carnaval de La Lune Etoilée - édition 2016

Le 10 mars à 20h30 à la salle Argoat : réunion de démarrage du projet Carnaval 2016.

Vous pouvez d'ores et déjà proposer des idées de thèmes par mail à : asso.paf29@yahoo.fr de préférence avant le 9 mars.

A vos crayons, croquis et photos !

APE

L'APE vous propose de participer à un repas "montagnard", organisé le samedi 28 février à la salle polyvalente de Pencran, à partir de 19h.

Au menu pour petits et grands :

Tartiflette & salade de fruits

Tarifs sur place (apéritif offert) : Adulte : 10 €, Enfant : 5 €.

A emporter : 8 € la part.

Réservation avant le 3 février, par mail : apedepencran@gmail.com ou par téléphone au 06 12 71 17 74.



Amicale Laïque Badminton - Tennis de table

Tournoi de la galette des Rois

Samedi 17 janvier, les 2 sections de l'AL Pencran se sont réunies à l'occasion d'une rencontre amicale à la salle de sports. Enfants et parents ont ainsi pu échanger sur le terrain, alternant entre raquettes de tennis de table ou de badminton au rythme des grilles de tournoi concoctées par les entraîneurs des deux sports. Ce fut l'occasion pour tous les joueurs de découvrir l'autre facette de l'Amicale, et pour les parents, de partager un moment sportif avec leur enfant.

Certes, ce tournoi fut amical ; cependant l'esprit de compétition était bien présent et cet après midi se clôtura par une remise de récompenses pour les vainqueurs et tous les participants, avant de se retrouver tous ensemble autour d'un verre et de la traditionnelle galette des rois.

Opération Viennoiseries

Sur la période du 23 février au 8 mars, des licenciés de l'AL Pencran viendront peut-être sonner à votre porte. Nous renouvelons notre traditionnelle "Opération viennoiseries" qui est destinée à aider au financement du renouvellement du matériel des sections "Tennis de table" et "Badminton". Nous sommes persuadés que vous saurez leur réserver un bon accueil.

Cette année, nous vous proposons de vous livrer en viennoiseries le dimanche 15 mars entre 8h et 10h. Au choix, et pour 1€ / pièce : croissant, pain au chocolat, brioche individuelle et baguette.

Nouveauté Internet : cette année, vous avez la possibilité de commander par internet. Il suffit de remplir le bon de commande en ligne en vous rendant sur le site de l'amicale (www.amicalelaïque-pencran.fr). Le règlement se fera lors de la livraison.

Attention : pour d'évidentes raisons de livraison, cette offre est limitée à la commune de Pencran ou aux quartiers immédiatement limitrophes.

Badminton / tennis de table

Les entraînements pour les groupes enfants et adultes ont pris leur rythme de croisière. Si le groupe jeunes affiche complet, le groupe adulte recrute toujours ; n'hésitez pas à nous contacter sur ALPencran@free.fr ou en vous rendant à un entraînement à la salle des sports le jeudi soir à 20h30.

Le tennis de table recrute également dans tous ses groupes.

La moitié de la saison sportive étant passée, le prix des licences est divisé par 2.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre.



Restez au chaud dimanche,

L'AL Pencran

vous apporte le p'tit dej' à domicile

1,00€ / pièce

- Croissants
- Pains au chocolat
- Brioches
- Baguettes

Livraison Dimanche 15 Mars



VIE ASSOCIATIVE

Sentiers de Pencran - assemblée générale

L'assemblée générale de l'association des sentiers piétonniers de Pencran s'est tenue le 10 janvier 2015 à la salle Argoat.

Le Président, Christophe MOYSAN, a énuméré les actions fortes de 2014 et annoncé les projets 2015.

Les intempéries du début d'année 2014 ont provoqué d'importants dégâts. La réparation du chemin de Runaher, le curage des fossés le long du chemin reliant La Fontaine à La Croix Neuve, les travaux de drainage autour de la Fontaine afin d'assécher le site ont été réalisés avec le concours fort apprécié de la mairie.

La marche du Lundi de Pentecôte a connu un réel succès (120 participants). Un rafraîchissement était offert aux marcheurs venus admirer la rénovation du site de la Fontaine. Cette année, cette marche se déroulera le 25 mai.

Le projet de création d'un sentier piétonnier le long du Morbic entre Runaher et la Fontaine est toujours d'actualité. La mairie fait le nécessaire pour obtenir la signature des conventions par les propriétaires concernés, les autorisations verbales ayant été obtenues.

Le bilan financier présenté par Bernard UGUEN est positif. Cela permettra d'investir dans du matériel neuf.

Après la réélection du tiers sortant, il a été procédé à la mise en place d'un nouveau bureau. Christophe MOYSAN a souhaité quitter la présidence après avoir assumé ce rôle pendant plusieurs années. Nous l'en remercions.

La composition du nouveau bureau est la suivante : Président : Jean-Paul ROLLAND ; Vice-président : François KEREBEL ; Trésorier : Bernard UGUEN ; Secrétaire : Jeannine MARTIN.



A l'issue de l'assemblée générale, les membres et leurs conjoints se sont retrouvés à l'Express Café pour prendre un repas en commun.

Amis de la Colline

Le 13 janvier, pour bien démarrer l'année 2015, le club organisait une journée grillades / galettes des rois. 37 personnes ont participé à cette journée de retrouvailles. Une reine et 3 rois ont été couronnés : Monique Sparfel, Rémi Sparfel, Michel Corre et Alain Toularhoat.

Le 17 janvier s'est tenue l'assemblée générale du club à laquelle 70 personnes ont participé. Le tiers sortant a été renouvelé : Yvette Goascoz, Monique Sparfel, Michel Corre, François Kerebel, Hélène Appriou ainsi qu'une « nouvelle » : Annick Briant. Après la réunion, un apéritif fut servi dans le boulodrome, avant de se rendre au restaurant « L'Express Café » où un bon repas nous a été servi dans une ambiance bon enfant. La journée s'est terminée par des jeux de pétanque et dominos.



Le Conseil d'administration s'est réuni le mardi 20 janvier pour élire le nouveau bureau : Président : Louis Tourbot ; Vice-président : Bernard Uguen ; Trésorier : Michel Corre ; Adjoint : Monique Sparfel ; Secrétaire : André Martin ; Adjoint : Christian Verbaude.

Le samedi 14 février, le club organise le repas en commun avec Saint Urbain et Irvillac. Il aura lieu à la salle polyvalente et sera préparé par le restaurant « L'express Café ».

L'inscription est prévue pour le 6 février dernier délai. 15 € seront réclamés à l'inscription au 02 98 85 29 05 ou 02 98 85 23 92.

DIVERS

Communiqué de l'association AAPPMA de l'Elorn - Pêche en rivière sur l'Elorn

L'ouverture de la pêche en rivière aura lieu le samedi 14 mars 2015. Pour pratiquer ce sport / loisir de plein air, il est obligatoire de détenir un permis de pêche. Plusieurs tarifs sont applicables selon l'âge, le sexe ou les poissons recherchés. Depuis l'an passé, chacun peut se procurer un permis de pêche directement de son domicile grâce à une application Internet : www.cartedepêche.fr. Certaines restrictions existent sur la pratique de ce loisir : jours interdits, zones de réserve, techniques ou appâts prohibés... Il convient donc à chaque pêcheur de prendre connaissance de l'arrêté préfectoral annuel qui précise toutes les règles. Cet arrêté est consultable en mairie et sur le site de la Préfecture. Pour tout renseignement : www.elorn-aappma.com ou 02 98 68 85 08.

Enfin, en lien avec la Maison de la Rivière à Sizun, des séances d'initiation à la pêche sont délivrées régulièrement à l'intention des jeunes et des adultes.

PORTES OUVERTES

- **Maisons Familiales Rurales** de Plabennec-Ploudaniel, Plounévez-Lochrist et IREO de Lesneven, formations scolaires par alternance : 4^e ou 3^e (découverte des métiers), CAPA et BAC pro dans les métiers du Paysage, de l'Horticulture et de l'Agriculture ; Formations adultes dans les métiers des Travaux Publics, de la Fleuristerie et du Paysage ; Certificat de Spécialisation Constructions Paysagères par contrat d'alternance) : vendredi 6 février (17 à 20h) et samedi 7 février (9 à 17h)
- **Groupe scolaire « Les 2 Rives » de Landerneau** (Collège et Lycée St Sébastien et Lycée St Joseph) vendredi 6 mars de 17h à 20h et samedi 7 mars de 9h à 13h
- **Lycée de l'Elorn à Landerneau** : samedi 7 mars de 9h à 16h. Enseignement général ; Enseignement Technologique et Professionnel : Tertiaire et Industriel (filière Bois), Accompagnement, Soins et Services à la Personne.

PETITES ANNONCES

Cherche **heures de ménage et/ou de repassage** (chèque CESU).

Tél : 02 98 80 33 69 ou 06 67 11 03 03.

Nouveau correspondant Ouest France pour Pencran

Mme Monique LEON MARZIN couvre désormais les événements sur la commune pour le quotidien Ouest France.

Vous pouvez la contacter au 06 78 81 81 64 ou par mail : m-leon@orange.fr